

BELGIQUE

La révolte humanitaire des citoyens ordinaires

Depuis le mois de septembre, indignés par la politique migratoire de leur gouvernement, plus de 47 000 Belges, sans distinction d'âge, de profession ou de revenus, transportent, protègent et hébergent chez eux des migrants. Ce ne sont pas 10, pas 1 000 mais 100 000 nuits au chaud qu'ils ont offertes à ceux qu'ils nomment leurs « invités ». Et ils trouvent ça normal, sans jamais faire le lien avec les attentats.

Deux petites filles rient sur une balançoire. Des jeunes à peine majeurs disputent des matchs de foot avec force cris et acclamations. D'autres entretiennent leurs muscles sur les agrès en fer. Dans cet espace vert, situé à quelques centaines de mètres de la gare du Nord de Bruxelles, il règne une atmosphère de printemps qui sent l'herbe fraîche. Quelques groupes d'hommes sont assis à côté de leurs sacs à dos, discutent et fument tranquillement. Tout est calme dans le parc Maximilien qui n'est plus un parc comme les autres. Depuis des mois, il est le point de ralliement des migrants, des réfugiés, des sans-papiers venus pour beaucoup d'Érythrée, du Soudan, d'Éthiopie, mais aussi de Syrie, de Libye, d'Irak. Il est aussi le lieu emblématique d'une lame de fond humanitaire qui s'est levée l'été dernier sous l'impulsion de citoyens ordinaires, jeunes, vieux, couples avec ou sans enfants, femmes seules, étudiants en colocation, salariés, retraités, riches, pas riches... qui ne supportaient plus de les voir traqués et abandonnés par les pouvoirs publics. Aujourd'hui plus de 47 000 Belges, de Bruxelles et d'ailleurs, proclament que ces étrangers, migrants, sans-papiers ou demandeurs d'asile sont les bienvenus chez eux, qu'aucun ne dormira dehors, n'aura pas à manger, ne sera pas soigné, habillé, aidé. Ces citoyens ordinaires, Yoon, Jennifer, Thomas, Nai Ké, Julie, Bieke, Sandrine, Josiane, Rozenn, Lise, Françoise, Frédéric et tous les autres, ne se posent pas de questions, ils font. Et ils font bien : en huit mois, avec la seule force de leur générosité, ils ont offert 100 000 nuitées à leurs « migrants ». Une prouesse dont ils ne se vantent pas. Parfois, avec un brin de fierté, ils se réjouissent que « tant de gens, et en si peu de temps, aient franchi

le pas ». Impossible n'est pas belge !

« En 2015, devant l'afflux des migrants et la politique des gouvernements belges qui fermaient des places d'accueil, un collectif citoyen s'est organisé pour leur venir en aide. La plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés est lancée sur Facebook », raconte Mehdi, le porte-parole du mouvement dont l'énergie et la conviction déplacent des montagnes. « Des centaines sont venus dormir dans le parc Maximilien, en face de l'Office des étrangers qui met des semaines à les recevoir. Dans l'urgence, on a dressé des tentes, préparé des repas, organisé un soutien psychologique et scolaire. Dans le parc, les rafles se multipliaient, la violence aussi. Cela n'était plus tenable. Fin août, on a lancé le pari d'héberger tout le monde. » La page Hébergement plateforme citoyenne est ouverte.

Le premier jour, cinquante-huit personnes sont hébergées. Le deuxième jour, quatre-vingt-sept. C'est bien mais pas assez. Puis vient le 13 septembre 2017. Ce jour-là, Theo Francken, le secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration, du parti nationaliste flamand, commente sur son compte Twitter une opération de police anti-migrants : « Ce matin, quatorze personnes arrêtées au parc Maximilien et neuf à la gare du Nord, trois mineurs. » Et pour enfoncer le clou, il l'assortit du hashtag « opkuisen » (nettoyer, en néerlandais). Scandale ! « Il nous a donné un bon coup de pouce, c'est notre meilleur chargé de com' », s'amuse Mehdi. Les Belges se mobilisent, adhèrent à la plateforme. Le nombre de réfugiés logés atteint les 200 par jour. Puis, à la mi-octobre, « les autorités envoient la police au parc. Ils croyaient tomber sur des activistes et des gens de gauche mais ils trouvent des mamies, des retraités,

des bénévoles venant même du Brabant wallon, le fief de la droite. Du coup, la plateforme gagne 8 000 adhérents. Les nuitées montent à 550 quotidiennes ». La progression continue. Le 21 janvier 2018, prévenue qu'une vague d'arrestations se prépare, la plateforme organise une chaîne humaine pour protéger les migrants. « On croyait être 400. Au début, c'était un peu mou et puis on a vu des gens venir de partout, des familles avec leurs enfants. On a fini par être 4 000 sous cet hiver glacé avec les bonnets et les doudounes. C'était magnifique. On avait tous les larmes aux yeux. » Comment comprendre le succès de cette mobilisation au fort pouvoir de contagion ? Avec ses 41 000 soutiens, elle englobe désormais Mons, Charleroi, Liège et jusqu'au Luxembourg. Des sous-groupes se sont formés, par régions, par villes, par quartiers. Mais aussi entre voisins et entre familles. Est-ce une façon concrète de répondre à la politique du gouvernement belge qui entend limiter l'aide aux migrants pour ne pas créer d'« appel d'air » ? Est-ce parce que cette initiative ne culpabilise personne ? « On fait comme on peut. On donne ce qu'on a. Personne ne vous demande plus que ce que vous pouvez offrir », explique Mamie B., une des premières à avoir « chauffé », comme on dit ici. Est-ce aussi parce que la législation belge le permet ? En Belgique, aider, transporter, héberger un sans-papiers n'est pas un délit, à condition de ne pas franchir les frontières* et que cette aide le soit « pour des raisons principalement humanitaires ». Toute la différence vient du « principalement » qui élargit le périmètre de l'application de cette aide humanitaire jusqu'à autoriser les échanges d'argent ou de services, ce qui est rigoureusement interdit en France. Alors, les Belges en profitent.

HÉBERGER, DRIVER, GUEULER

Le modus operandi est toujours le même, rodé, incroyablement fluide et efficace. Vers 8 heures du matin, Thomas, un des administrateurs de la page Facebook, poste le « sondage du jour ». « Good morning everybody ! », accompagné d'un petit texte d'introduction qui varie selon son humeur : « Si vous n'êtes pas indifférent aux violences à l'encontre des ami.e.s migrant.e.s dans notre propre pays, alors qu'ils n'ont même pas de reconnaissance légale si ce n'est celle de se faire violenter et racketter, plusieurs formes d'actions s'offrent à vous : Héberger – une petite place, une petite nuit ; Driver – conduire des invité.e.s chez leur hébergeur/euse ; Gueuler – faire du bruit, venir partager ces moments au parc, partager votre soutien au mouvement en en parlant autour de vous. Car il ne faut plus se taire. Comme d'hab, rdv ce soir à 20 heures au parc pour à nouveau relever le défi d'un accueil digne ! » Il suffit de remplir le formulaire et de cocher la case hébergeur, taxitoyen ou soutien et hop, c'est parti ! « Go, go, go ! », lance Thomas pour encourager les troupes. Et cela n'arrête pas.

« Si besoin de chauffeur vers 16h30 pour Charleroi, je suis là. » « Moi aussi vers Gosselies, départ vers 16h30 de Mérode. » « Chauffeur départ 19 heures du parc vers Limal. Il me reste deux places. » « Une place ce soir à Bxl, besoin d'un chauffeur. » « Cherchons hébergement pour un Palestinien de 28 ans. Il aurait besoin de se

ENTRE CALAIS ET LILLE, 1200 VOLONTAIRES POUR HÉBERGER

Même idée, même objectif, même mode d'emploi que les voisins belges. Depuis le mois de février, la plateforme Migration59 propose en effet de nourrir, transporter et héberger des migrants avec ou sans papiers présents entre Calais et Lille. Mais seulement le week-end.

« Cette histoire est le fruit d'une amitié. À Calais, je me suis liée à un groupe d'une douzaine d'Éthiopiens. Quand l'hiver est venu, avec quelques copains, nous avons décidé de ne pas les abandonner au froid et à la neige.

Nous les avons hébergés », raconte la fondatrice du collectif. Sophie Djigo, agrégée de philosophie, prof au lycée de Saint-Omer, découvre ensuite la plateforme belge, la contacte et décide de lancer un collectif identique de ce côté-ci de la frontière pour recueillir tous les migrants, clandestins ou non. « Depuis, près de 1 200 personnes sont inscrites sur cette « plateforme d'hébergement citoyen Lille-Calais », une cinquantaine d'exilés sont logés chaque week-end. C'est déjà pas mal, mais peu comparé au nombre

de ces hommes et de ces femmes que les autorités françaises laissent vivre dans des conditions indécentes. « On manque de bras », précise l'animatrice du réseau qui ajoute que « le délit de solidarité joue comme un épouvantail. Les gens ont peur de s'engager. Pour l'instant, nous n'avons pas eu de problème. La police relève le numéro d'immatriculation de nos voitures, mais les contrôles ne vont pas plus loin. Ils n'ont jamais arrêté un migrant que nous transportions. Notre seule limite est de ne pas favoriser les passages des frontières. » V.B.



**« Dans le parc, les rafles se multipliaient, la violence aussi. Cela n'était plus tenable. Fin août, on a lancé le pari d'héberger tout le monde. »
La page Hébergement plateforme citoyenne est ouverte.**

poser pour son moral d'abord puis pour un meilleur suivi de sa demande d'asile. » « Bonjour, je viens d'être appelée par deux jeunes qui voudraient trouver un toit pour ce soir... comme je vais exceptionnellement dans le Hainaut, quelqu'un pourrait-il les accueillir ? » Parfois les demandes sont plus pratiques. « Urgent, cherchons couettes pour l'ouverture d'une nouvelle maison pour une dizaine de personnes sur Boitsfort. » « Bonjour, je suis toujours à la recherche de personnes intéressées par une centaine de broches à dents et une vingtaine de rasoirs à venir chercher sur Auderghem. Merci. » « Sans nouvelles de W., d'Éthiopie, depuis mardi 19 heures. Il est injoignable et cela ne lui ressemble pas. Par hasard serait-il chez quelqu'un d'entre vous ? » « Je recherche urgemment deux téléphones pour mes invités et suis disposée à aller les chercher n'importe où. »

À 20 heures, tout le monde converge vers le parc Maximilien. Les responsables de la coordination, englobés par la masse compacte des migrants qui se pressent autour d'eux, listent les offres et les demandes, ne quittent pas leurs portables saturés de SMS, de coups de fil, de posts sur la plateforme : « Combien tu peux en prendre ? » « Quel est ton nom ? » « Pour où ? » « Merci à toi ». Les chauffeurs attendent patients et détendus. Dès qu'un petit groupe est prêt, ils l'installent dans leur véhicule et démarrent. Certains feront jusqu'à six allers-retours. D'autres un seul, selon la distance – parfois une heure de route – et leur disponibilité. Pour Pauline, une jeune

femme de 30 ans en jean et baskets, c'est la première fois. Elle regarde, un peu intimidée. Elle ne sait pas trop quoi dire : « C'était évident, je voulais aider. J'ai mis du temps. Ce soir, je me lance. » Les chauffeurs aguerris ne sont pas plus loquaces, comme si de cette démarche, ils voulaient ni se glorifier ni même s'expliquer. Leur action parle pour eux et cela leur suffit. Marc, un homme solide, la cinquantaine, dira simplement, pour couper court à de nouvelles questions : « Je suis impliqué comme n'importe quel citoyen. » Un parmi tant d'autres, comme autant de petits miracles de solidarité réalisés chacun à sa façon, sans tambour ni trompette.

SAVOIR DÉCROCHER POUR NE PAS S'ÉPUISER

Ainsi cette famille où toutes les femmes sont hébergées, la grand-mère de 92 ans, la mère et la petite-fille. Ainsi cet homme dont on ne connaîtra que le prénom, François, qui a prêté sa maison, le temps d'obtenir l'autorisation d'y faire des travaux. Située à Uccle, le Neuilly bruxellois, elle possède un beau jardin, des chambres à l'étage, un double séjour, une grande cuisine, une véranda. Avant de donner les clés, il avait posé deux conditions : ne pas héberger plus de dix réfugiés et demander l'autorisation aux voisins. Après un tour du quartier, il est revenu en disant : « Beaucoup sont juifs. Ils ont connu la guerre. Ils sont tous d'accord. »

Désormais, une dizaine de Syriens, Irakiens, Libyens, Éthiopiens y vivent. Ce matin, une des trois responsables de la maison a apporté des croissants. Ils ont fait du café. Assis autour de la table de la cuisine, ils écoutent des chansons de Fairouz, discutent en arabe, la plupart ne parlent pas ou mal l'anglais. Surtout, ils pianotent sur leur smartphone, donnent des nouvelles à la famille, cherchent les bons plans pour passer en Angleterre via Calais, Rotterdam ou Zeebrugge.

Ailleurs dans Bruxelles, assis près des fenêtres du salon de Serge et Béatrice, deux Érythréens ne quittent pas leur écran. Le couple et leur dernier fils âgé de 10 ans ne prêtent pas attention à leur silence. Ils ont fini de dîner tous ensemble, le petit va se laver les dents, les deux jeunes invités se lèvent pour aller se coucher. L'un a une béquille. Il lui manque une jambe et sa prothèse est mal ajustée. Ils ont les yeux dans le vague et disent doucement « good night ». « J'ai eu envie d'agir mais cela m'a paru difficile. Puis il y a eu la rafle d'octobre. Le soir même je me suis inscrite sur la page. On a hébergé deux ou trois soirs par semaine puis tous les jours. Il y en avait partout : deux en bas, quatre au premier étage », raconte Béatrice. Son mari et son fils s'en amusent. « Je dormais dans ton bureau, papa, vous aviez donné ma chambre. » Béatrice poursuit : « On a eu un hiver très dur, très froid. Parfois je voyais sur la plateforme que certains n'avaient pas été logés, je redescendais en chercher d'autres. C'est vrai qu'on n'est pas pré-... »

... paré à avoir quatre Soudanais dans son salon. Mais c'est plus facile qu'il n'y paraît. Et puis c'est plus enrichissant de s'intéresser aux autres. À un moment, on a été épuisés parce que cela prend énormément d'énergie, maintenant on est mieux organisés. Aujourd'hui, si on doit avoir peur de quelque chose, c'est que cela s'arrête. »

Sur le canapé d'Edgar, trois Éthiopiens quasi immobiles ne disent pas un mot. Une jeune femme, deux hommes, intimidés ou inquiets. Ils sont là pour une dizaine de jours. « J'ai sauté le pas d'abord à cause de la culpabilité. J'ai trois chambres et pas d'enfant. Et puis il y a eu la descente des flics au parc Maximilien. C'est comme ça que tout a commencé. Ma compagne était d'accord. Parfois c'est dur parce qu'ils vivent la nuit. Ils font du bruit, n'éteignent pas forcément les lumières. Ils ne sortent jamais de peur d'être contrôlés, ils s'ennuient. Il y a un an, j'aurais considéré comme

« Il y a un an, j'aurais considéré comme totalement improbable que des milliers de personnes fassent entrer un étranger chez elles. Moi compris. »

totalement improbable que des milliers de personnes fassent entrer un étranger chez elles. Moi compris. Maintenant, je suis déterminé à ne pas m'arrêter avant 2019, date des prochaines élections législatives. Je ne

veux pas qu'il s'en sorte comme ça, Franken. »

D'ici là, il faut tenir, mieux gérer ses forces, savoir décrocher pour ne pas s'épuiser. Adriana, une des responsables de la plateforme, le sait qui, après une semaine au Portugal, est revenue pleine d'énergie. En mode combat, elle écrit sur la page : « Bonjour les humains ! Hier soir, un soir de plus dans un pari fou devenu réalité, vous avez dépassé toutes les attentes. Nous avons réussi à mettre à l'abri de nos rues et de nos lois... 412 personnes ! Je voudrais commencer la journée par vous dire que vous êtes incroyablement géniaux. On ne lâche rien, parce qu'on n'est pas seuls. Nous sommes là et nous sommes très très très nombreux et très très très motivés. » Go, go, go! Vive les Belges! 🇧🇪

VÉRONIQUE BROCARD

* Trois femmes sont actuellement poursuivies pour « trafic d'êtres humains ».

FRANCE Au nom de la loi, laissez crever les migrants!

En Belgique, personne ne peut être poursuivi pour être venu en aide à un étranger s'il l'a fait dans un but humanitaire. En France, le texte de loi Asile et Immigration reste bien flou sur le délit de solidarité.

En droit, tout est question d'interprétation. Chez nos voisins belges, la loi dispose qu'un citoyen ne peut être poursuivi s'il vient en aide à un étranger en situation irrégulière « principalement pour des raisons humanitaires ». Ce « principalement » offre de nombreux espaces pour se substituer aux manquements de l'État sans être pris pour un passeur, au grand dam du très facho secrétaire d'État à l'Asile Theo Francken (*lire pages précédentes*). À l'inverse, en France, l'article L622-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda) prévoit une peine de cinq ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende pour « toute personne qui aura par aide directe ou indirecte facilité [...] l'entrée, la circulation ou le séjour irrégulier d'un étranger », sauf exceptions. C'est le fameux « délit de solidarité ». Créé par un décret-loi en 1938, il était censé sanctionner les passeurs. Dans les faits, ce texte, plusieurs fois réformé mais jamais abrogé, sert la politique dissuasive de l'État. Des chauffeurs de taxi ont été poursuivis pour avoir transporté des étrangers en appliquant des tarifs normaux. La justice leur reproche de ne pas avoir estimé leurs passagers « au faciès », rapporte le Gisti.

LOURDES PEINES

Malgré « l'immunité humanitaire » introduite par la réforme Valls en 2012, des militants associatifs sont aujourd'hui encore arrêtés alors qu'ils distribuent de la soupe; des citoyens sont condamnés pour avoir conduit des sans-papiers à l'hôpital ou hébergé des familles déboutées de l'asile. En 2015, le tribunal de Perpignan a estimé que les hébergeurs

avaient bénéficié d'une contrepartie car leurs protégés participaient aux tâches ménagères. Celui d'Aix-en-Provence a inventé la « contrepartie militante » : les prévenus n'auraient pas agi de façon désintéressée mais dans le cadre d'une action politique. Tout est question d'interprétation.

« Les peines sont de plus en plus lourdes », remarque l'avocat niçois M^e Zia Oloumi. Parmi ses clients, de nombreux « délinquants solidaires » dont le médiatique Cédric Herrou. Placé six fois en garde à vue depuis 2016, poursuivi pour l'occupation illégale d'un bâtiment de la SNCF, pour « injure publique » par le préfet des Alpes-Maritimes, l'agriculteur de 38 ans a été condamné en août 2017 à quatre mois de prison avec sursis pour avoir pris en stop des migrants. Lors d'une apparition remarquée au Festival de Cannes, en smoking sur le tapis rouge, il a gratifié les caméras d'un fier majeur tendu. « Avant 2016, la police lui faisait remarquer que son camion n'était pas adapté pour transporter dix personnes en même temps. Le parquet classait l'affaire. Tout a changé à partir du moment où il a publiquement dénoncé la défaillance de l'État dans des interviews. Il y a eu des poursuites, des condamnations, des amendes, puis des peines de prison! » constate M^e Oloumi.

Dans un contexte chargé - une dizaine d'affaires sont en cours, M^e Oloumi explique : « Je commence souvent par plaider que l'infraction n'est pas constituée. Des arrêts de la Cour de cassation disent que le prévenu doit avoir eu l'intention d'aider un étranger en situation irrégulière. Or, lorsque vous venez en aide à quelqu'un, vous ne lui demandez pas ses papiers! On est en train de mettre dans la tête des gens qu'il faut présupposer que tout Noir est étranger

et que tout étranger est sans-papiers. Par ailleurs, les procédures n'apportent pas toujours la preuve que les personnes aidées étaient en situation irrégulière. »

Dans de nombreuses affaires, l'immunité humanitaire est impossible à plaider car cette exemption ne concerne que l'aide au séjour, pas l'aide à la circulation ou à l'entrée sur le territoire. L'avocat invoque alors la non-assistance à personne en danger et brandit devant les tribunaux « l'état de nécessité » (article L122-7 du Code pénal) : « N'est pas pénalement responsable la personne qui, face à un danger actuel ou imminent qui la menace elle-même, autrui ou un bien, accomplit un acte nécessaire à la sauvegarde de la personne ou du bien [...] ». Mais les magistrats de la région Paca ont tendance à considérer les routes de l'exil comme des promenades de santé. Dans le cas de Raphaël Faye, 19 ans, poursuivi pour avoir transporté trois migrants, la procureure arguait qu'ils n'étaient pas blessés. Raphaël a été condamné à trois mois de sursis.

M^e Zia Oloumi n'a pas dit son dernier mot. Avec M^e Patrice Spinosi, qui défend devant la Cour de cassation Cédric Herrou et Pierre-Alain Mannoni (condamné à deux mois de sursis), il a décidé de prendre l'État au pied de la lettre : « J'ai suggéré à M^e Spinosi de poser une Question prioritaire de constitutionnalité [QPC] sur la notion de fraternité, inscrite dans la devise de la France », explique-t-il. Le « délit de solidarité » est-il contraire au principe constitutionnel de fraternité ? La Cour de cassation ayant transmis cette question au Conseil constitutionnel, les sages devront se prononcer avant la fin de l'été. Un « oui » pourrait invalider les condamnations de délinquants solidaires. « Une question sur le principe d'égalité avait déjà été posée. Les juridictions

ont estimé qu'il était normal de traiter différemment les citoyens européens et les étrangers... », nuance Violaine Carrère, la présidente du Gisti.

DIABOLISATION

Dans le cadre de son projet de loi Asile et Immigration, Gérard Collomb annonçait un assouplissement du « délit de solidarité ». Mais le texte voté par l'Assemblée est loin des attentes du collectif Délinquants solidaires, dont fait partie le Gisti : « Les quelques modifications apportées au texte n'auraient rien changé pour les personnes actuellement poursuivies », déplore Violaine Carrère. « Le texte ajoute le but lucratif comme constitutif du délit, mais il maintient la « contrepartie directe ou indirecte », qui n'est pas définie et peut donner lieu à toutes les interprétations! Le seul progrès aurait consisté à supprimer cette « contrepartie directe ou indirecte », et donc de limiter le délit à l'aide au passage dans un but lucratif », soutient le magistrat Philippe Texier. En janvier, le Tribunal permanent des peuples qu'il présidait a jugé la France coupable de complicité de crime contre l'humanité pour sa politique d'accueil.

« Le droit ne peut pas tout... C'est plus une question politique que juridique », ajoute Philippe Texier. Criminaliser ceux qui leur viennent en aide n'est qu'une façon de plus de criminaliser les étrangers. L'avocat pénaliste William Bourdon partage cet avis : « Il y a un appauvrissement de l'exigence de solidarité dans notre pays. Les lois récentes qui mettent dans le même panier la lutte contre le terrorisme et la lutte contre l'immigration et les discours politiques démagogiques qui diabolisent les migrants ont contaminé toute la société. » 🇧🇪

LÉA GASQUET